

Protocole de gestion de la clôture de l'année universitaire 2019-2020 et de la rentrée 2020-2021

Le présent protocole, spécifique à l'université de Bejaia, a été élaboré conformément aux directives et orientations contenues dans le mode opératoire relatif à la gestion de la clôture de l'année universitaire 2019-2020 et de la rentrée 2020-2021, fixé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Les dispositions de ce protocole, prises dans l'impératif souci de préserver la santé des étudiants et de tout le personnel universitaire, résultent aussi d'une large consultation avec la communauté universitaire suite à la tenue des trois réunions suivantes :

- Réunion du Conseil de Direction de l'Université élargie aux délégués et aux associations des étudiants en date du 08 juillet 2020, ayant pour objectif de prendre connaissance des préoccupations et inquiétudes des étudiants et de les rassurer aussi bien sur le plan sanitaire que pédagogique, consultable sur :
http://univ-bejaia.dz/rectorat/images/2020/PV-conseil_direction08juillet_2020.pdf
- Réunion du Conseil de Direction de l'Université élargie au Secrétaire Général, aux Vices-Doyens chargés de la pédagogie, aux Secrétaires Généraux des facultés, aux différents Responsables des structures de l'université et aux Responsables des œuvres universitaires (DOU) en date du 19 juillet 2020 pour débattre de l'aspect logistique et sanitaire, consultable sur :
http://univ-bejaia.dz/rectorat/images/2020/PV-conseil-direction19juillet_2020.pdf
- Réunion du Conseil Scientifique de l'Université en date du 22 juillet 2020 consacrée à l'aspect pédagogique, consultable sur :
http://univ-bejaia.dz/rectorat/images/2020/PV-conseil_scientifique-22-juillet_2020.pdf

Les actions relatives aux différents aspects contenues dans ce protocole spécifique se déclinent essentiellement comme suit :



Calendrier

- **Dimanche 16 Août 2020** : reprise du personnel Administratif Technique et agents de Service, notamment les agents d'entretien.
- **Dimanche 23 Août 2020** :
 - Signature à distance du Procès-verbal de reprise en format numérique avec l'engagement des enseignants de poursuivre les activités pédagogiques (enseignements et évaluations) entreprises à distance (EAD) depuis le mois de mars 2020.
 - Accueil des doctorants et des étudiants de Master 2 (7973 étudiants et doctorants concernés dont 4346 à Targa Ouzemour et 3627 à Aboudaou).
- **du Dimanche 23 au Jeudi 27 Août 2020** : Organisation des comités pédagogiques en présence des délégués des étudiants. Ces comités se prononceront entre autres sur les quelques points énumérés ci-dessous dans la partie « Dispositions Pédagogiques »
- **à partir du Dimanche 30 Août 2020** : Organisation des soutenances des mémoires des étudiants de M2. Les dates limites seront fixées par les facultés de manière à pouvoir établir les attestations de classement avant la clôture des inscriptions au concours de Doctorat.
- **du Dimanche 30 Août au Jeudi 10 Septembre 2020** : Enseignements en mode présentiel au profit des étudiants de L1 (11530 étudiants concernés dont 4555 à Targa Ouzemour, 6921 à Aboudaou, 54 à Amizour-enseignements achevés).
- **du Dimanche 13 au Jeudi 24 Septembre 2020** : Enseignements en mode présentiel au profit des étudiants de L2 (8452 étudiants concernés dont 3514 à Targa Ouzemour et 4938 à Aboudaou).
- **du Dimanche 27 Septembre au Jeudi 08 Octobre 2020** : Enseignements en mode présentiel au profit des étudiants de L3 et M1 (13867 étudiants concernés dont 5870 à Targa Ouzemour et 7997 à Aboudaou).
- **à partir du Dimanche 11 Octobre 2020** : Démarrage des évaluations (sessions normale et rattrapage) en mode présentiel **par niveau selon l'ordre de reprise** décrit ci-dessus (L1, ensuite L2, enfin L3 et M1).
- **Dimanche 22 Novembre 2020** : Démarrage de l'année universitaire 2020-2021.



Mesures sanitaires

- Utilisation des amphithéâtres, salles de cours et laboratoires de TP, par les départements des facultés selon la norme 'cadre' de 16 étudiants par 50 m² ;
- Désinfection périodique des locaux pédagogiques et administratifs ;
- Aération et hygiène des locaux et des sanitaires ;
- Gestion des sens des flux des étudiants et du personnel afin d'éviter les croisements et les regroupements pendant les entrées et les sorties au sein des campus et des résidences universitaires ;
- Obligation du port du masque et du respect de la distanciation physique par toute la communauté universitaire ;
- Installation des points de lavages des mains (citernes d'eau javellisée et savon) au niveau des espaces communs, des espaces dépendant des facultés et des structures relevant des directions des œuvres universitaires;

Informations, communication et formation du personnel médical

- Redynamisation ou création de cellules de communication et d'information au sein de l'université et des directions des œuvres universitaires ;
- Sensibilisation et responsabilisation de la communauté universitaire quant au respect des mesures préventives par l'intensification de l'affichage et de l'information via les différents supports de communication (site web de l'université, réseaux sociaux, web tv, bulletin d'information) qui rappellent aux étudiants, aux enseignants et aux personnel ATS les gestes barrières à respecter et les consignes de prévention contre la pandémie covid-19 en sollicitant la contribution des associations et des clubs scientifiques des étudiants ;
- Implication du personnel des unités médicales et de prévention et du personnel des cellules d'écoute et d'aide psychologique dans la prise en charge de la communauté universitaire ;
- Aménagement des espaces internet au profit des étudiants au niveau des campus et des résidences universitaires.



Œuvres universitaires

- **Hébergement :** il est recommandé et souhaitable d'exploiter toutes les structures d'hébergement par l'affectation, dans la mesure du possible, de chambres individuelles ou, le cas échéant, respecter **au moins** la norme de 6 m² par étudiant.
- **Restauration :**
 - Servir aux étudiants des repas à emporter dans des boîtes en utilisant des ustensiles et couverts personnels ou à usage unique, dans le cadre du respect des règles d'hygiène et des gestes barrières ;
 - Etaler les horaires de distribution des repas de manière à permettre une bonne gestion des flux d'étudiants.
- **Transport :**
 - Aménager les plans de transport de façon à permettre aux étudiants de rentrer chez eux chaque fin de journée afin de leur éviter le maximum possible l'hébergement au niveau des résidences ;
 - Multiplier le nombre de rotations des bus tout en respectant la norme de 25 personnes par grand bus et les règles de prévention sanitaire ;
 - Autoriser durant la crise sanitaire, à titre exceptionnel, le personnel de l'université ATS et enseignants à bénéficier du transport universitaire sur présentation de la carte professionnelle.

Dispositions pédagogiques

- L'enseignement à distance est maintenu, notamment pour les unités découvertes et transversales ;
- Les enseignements en présentiel concerneront les unités fondamentales et éventuellement les unités méthodologiques après avis des comités pédagogiques ;
- Les enseignements en présentiel seront réorganisés par la réduction du volume horaire (Cours : 01H00, Travaux dirigés : 01H00, Travaux pratiques : 02H00) et par la multiplication du nombre de séances ;
- L'organisation des travaux pratiques à distance par la simulation est à encourager (quand cela est possible) ;



- Les évaluations des enseignements assurés à distance ne se feront pas en présentiel ;
- Les évaluations des enseignements assurés en présentiel peuvent être effectuées soit en présentiel soit à distance selon l'avis des comités pédagogiques ;
- Les évaluations à distance peuvent être sous forme de mini-projets, travail personnel, QCM, ..., ou sous toute autre forme approuvée par les comités pédagogiques ;
- L'évaluation des travaux pratiques sous forme de compte rendu en ligne est à privilégier ;
- La durée des examens en présentiel peut être réduite sur avis des comités pédagogiques ;
- Les absences des étudiants en TD et TP ne seront pas comptabilisées ;
- La formation des enseignants-chercheurs aux TIC sera poursuivie et renforcée ;

Rentrée universitaire 2020-2021

S'agissant de la rentrée universitaire 2020-2021, l'accueil des nouveaux bacheliers se fera dans le cadre de ce même protocole qui prévoit les inscriptions et le renforcement des enseignements à distance. Les portes ouvertes au profit des nouveaux bacheliers seront organisées à distance. Quant aux autres cycles, ce mode opératoire sera adapté en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Accompagnement et coordination

Compte tenu du caractère exceptionnel dans lequel seront organisées la clôture de l'année universitaire 2019-2020 et la rentrée 2020-2021, l'université sollicitera l'accompagnement de la Wilaya, des daïras, des APC, des différentes directions de Wilaya et associations citoyennes.

